

Tribune des sections Genève-La Côte, Vaud Médias et Télécom de

n° 2 - 2025 septembre

syndicom

le syndicat des médias et
de la communication



pour assurer un contact essentiel avec les membres et leur garantir autrement un espace d'expression

La Classe

Simone de Montmollin (PLR), Cyril Aellen (PLR), Thomas Bläsi (UDC), Roger Golay (MCG), et Vincent Maître (Le Centre). Retenez bien ces noms (et ces partis). Ce sont les conseillers-ères nationaux-ales genevois-es qui ont accepté la modification de la Loi fédérale sur l'extension des CCT découlant de la motion Ettlin. Par leur vote, ces parlementaires ont participé à une décision politique historique – et peu glorieuse : une baisse de salaire pour de milliers de travailleuses et travailleurs parmi les moins bien rémunéré·e·s. La classe.

Ce vote est scandaleux à plus d'un titre. D'abord parce qu'il s'attaque aux travailleuses et travailleurs les moins bien loti·e·s, à qui le salaire minimum légal a donné ce que le «partenariat social» hypocritement fantasmé par la droite leur avait refusé pendant des décennies : un salaire au moins équivalant au minimum vital tel que calculé dans la cadre des prestations complémentaires. En 2019, Cyril Aellen déclarait pourtant sur son blog que «chacun doit pouvoir vivre dignement du produit de son travail». Chacun ? Visiblement pas les plus précaires, et tant pis si les femmes sur surreprésentées dans ces catégories professionnelles les moins bien rémunérées. Un vote inique, intervenu trois jours après le 14 juin. La très grande classe.

Ensuite parce que ce vote est antidémocratique. Il piétine la volonté exprimée par la population genevoise, qui s'est rendue en nombre aux urnes le 29 septembre 2020 (taux de participation de 54,14%) pour accepter l'introduction du salaire minimum légal à plus de 58%. Un vote revanchard, de «mauvais perdants», selon les termes de Mauro Poggia, notoirement opposé au principe du salaire minimum légal, mais qui déclare courageusement dans la presse qu'il s'opposera à cette modification de la loi fédérale au Conseil des Etats, par respect de la volonté populaire et de l'ordre juridique suisse. Un respect dont la droite genevoise n'a pas su faire preuve, contrairement à leurs homologues neuchâtelois·es, qui ont eu au moins la décence de s'abstenir au vote.

Si ce vote est scandaleux, c'est aussi parce qu'il repose toujours sur les mêmes

mensonges quant à la prétendue «impossibilité» pour les entreprises de verser des salaires aussi «élevés». Or, voilà un peu plus de quatre ans que les entreprises genevoises appliquent le salaire minimum légal, sans que cela n'ait créé ni effet significatif sur le chômage, ni sur le nombre d'emplois, qui a continué à croître au même rythme qu'ailleurs, sauf dans le secteur du nettoyage, selon le 3^e rapport du professeur Ramirez sur les effets de l'introduction du salaire minimum légal. Si cette baisse, qui se traduit par ailleurs par une augmentation du taux d'activité moyen dans le secteur, peut être imputable au salaire minimum légal, ce rapport évoque d'autres hypothèses explicatives, telle que la réduction du marché du nettoyage en raison d'une persistance plus longue et quantitativement plus importante du télétravail à Genève, notamment au sein de la Genève internationale. Ce à quoi il faut probablement ajouter un phénomène de réinternalisation, notamment en Ville de Genève et dans le secteur bancaire. En substance, le salaire minimum légal est appliqué sans catastrophe économique pour les entreprises, qui ont su s'adapter à cette nouvelle exigence, quitte à ajuster leur modèle d'affaires. Rien d'impossible, donc.

Enfin, ce vote est scandaleux car il prétend hypocritement promouvoir le «partenariat social», qui serait le seul à même de déterminer des salaires «justes et correspondant à la capacité économique des entreprises». Or, des salaires en dessous du minimum vital ne sont ni justes, ni ne correspondant à la capacité économique des entreprises, comme démontré ci-dessus.

C'est le résultat d'une négociation, dans laquelle le rapport de force est pour la plupart du temps défavorable aux salarié·e·s dans ces secteurs précaires.

Et c'est précisément ceci que les salaires minimaux cantonaux corrigent, n'en déplaie au patronat et à ses représentant·e·s politiques. Et faire primer les salaires résultant de ce mauvais rapport de force sur les minimaux cantonaux n'aura qu'un effet : torpiller le «partenariat social» en rendant impossible pour les syndicats de signer des conventions collectives qui placeraient les travailleurs-euses concerné·e·s dans une situation moins bonne que celles·ceux non couvert·e·s par une convention, et donc au bénéfice du salaire minimum légal.

Et ceci, il faut que l'ensemble des syndicats suisses en prennent la mesure, y compris dans les cantons encore loin d'être dotés d'un salaire minimum légal.

En prendre la mesure, et se préparer sans plus attendra à mener la bataille référendaire qui s'imposera dans l'éventualité où le Conseil des Etats devait emboîter le pas purement idéologique du Conseil national, plutôt que d'écouter la voix des Cantons, tous opposés (sauf un demi-canton) à cette mise en œuvre de la **motion Ettlin**.

Davide De Filippo
co-secrétaire général du SIT
et président de la CGAS

La crise écologique provoquée par rapport de pouvoir au sein des sociétés

Le social reste l'impensé de l'écologie, c'est-à-dire les rapports de pouvoir et de richesses au sein des sociétés. Et il dit : *on ne peut plus penser l'écologie sans le social*. Nous entrons dans une crise écologique d'une gravité historique, c'est parce que les puissants de ce monde le veulent dit Hervé Kempf.

L'article extrait du livre de Hervé Kempf, *Comment les riches détruisent la planète*, met en lumière une relation profonde entre la crise écologique et les dynamiques sociales et économiques. Selon Kempf, la gravité historique de la crise écologique n'est pas une fatalité naturelle, mais résulte en grande partie de la volonté des puissants de ce monde qui cherchent à préserver leurs privilèges.

**Extrait livre poche : 3 sept 2020
COMMENT LES RICHES
DÉTRUISENT LA PLANÈTE,
Hervé Kempf**

... à ceux qui sont d'ores et déjà confrontés aux désordres sociaux et écologiques de la crise en cours – pauvres des banlieues occidentales, paysans d'Afrique ou de Chine, employés des maquiladoras américaines, habitants des bidonvilles de partout, ils n'ont pas voix au chapitre.

A la question : Pourquoi rien ne change-t-il alors qu'il est si évidemment impératif de changer, une réponse d'un autre type pourrait encore être apportée.

L'effondrement de l'URSS et l'échec du socialisme dans les années 1980 ont supprimé la possibilité de se référer à une alternative, ou plutôt, ont rendu l'idée de celle-ci irréaliste.

Le capitalisme a bénéficié de son succès indéniable sur l'Union soviétique, tandis qu'il était stimulé par l'irruption de la micro-

informatique et des techniques numériques, qui ont joué un rôle structurant comparable à celui du développement des chemins de fer au XIX^e siècle et de l'automobile au XX^e siècle.

Par ailleurs, le socialisme, devenu le centre de gravité de la gauche, est fondé sur le matérialisme et l'idéologie du progrès du XIX^e siècle. Il a été incapable d'intégrer la critique écologiste. Le champ est ainsi libre pour une vision univoque du monde, qui jouit de sa victoire en négligeant les nouveaux défis.

Mais aucune de ces réponses n'est suffisante. La solution est autre et les englobe toutes.

Si rien ne bouge, alors que nous entrons dans une crise écologique d'une gravité historique, c'est parce que les puissants de ce monde le veulent.

Le constat est brutal, et ... ce livre devra le justifier. Mais on doit partir de là, sans quoi les diagnostics exacts des Lester Brown, Nicolas Hulot, Jean-Marie Pelt, Hubert Reeves, on en passe, qui se concluent invariablement par un appel à l'humanité, ne sont que de l'eau tiède sentimentale. Candides camarades, il y a de méchants hommes sur terre.

Si l'on veut être écologiste, il faut arrêter d'être benêt.

Et il y a apport majeur dans son livre *Le social reste l'impensé de l'écologie*. Le social, c'est-à-dire

les rapports de pouvoir et de richesses au sein des sociétés.

Mais l'écologie est symétriquement l'impensé de la gauche. La gauche, c'est-à-dire ceux pour qui la question sociale la justice reste première. Habillée de ce qui reste des haillons du marxisme, elle repeint sans cesse les chromos du XIX^e siècle, ou s'abîme dans le «réalisme» du «libéralisme tempéré».

Ainsi, la crise sociale marquée par le creusement de l'inégalité et par la dissolution des liens de solidarité tant privés que collectifs, qui semble recouvrir la crise écologique, sert de facto à l'écarter du champ de vision.

On trouve donc des écologistes niais – l'écologie sans le social, une gauche scotchée à 1936 ou à 1981 le social sans l'écologie, et des capitalistes satisfaits : «Parlez, braves gens, et surtout, restez divisés».

Il faut sortir de ce hiatus. Comprendre que crise écologique et crise sociale sont les deux facettes d'un même désastre. Et que ce désastre est mis en œuvre par un système de pouvoir qui n'a plus pour fin que le maintien des privilèges des classes dirigeantes.

Chacun est responsable, et créateur de son futur. C'est le moment d'être acteur conscient à son niveau.

Jacques Rufer
Président section Vaud télécom

L'intelligence artificielle menace la démocratie et les conditions de travail

Lors de l'assemblée générale de la section Genève-La Côte, Christian Dandrès et Samuel Bendahan ont alerté sur les risques liés à l'intelligence artificielle. L'IA bénéficie aux puissants, pas aux travailleur·euses. Les syndicats doivent se mobiliser pour contrer le pouvoir des grandes entreprises Tech.

Le 22 mars 2025, lors de l'assemblée générale de la section Genève-La Côte, deux voix engagées ont lancé l'alerte : Christian Dandrès (président du SSP et conseiller national socialiste genevois) et Samuel Bendahan (économiste et conseiller national socialiste vaudois). Leur message est clair : l'IA ne représente pas seulement un

enjeu technique, mais un problème de pouvoir. Celui d'une oligarchie qui concentre les technologies entre les mains d'une minorité.

**Des gains de productivité
inéquitables**

Selon Samuel Bendahan, le produit intérieur brut (PIB) suisse a augmenté de plus de 200 milliards de

francs en dix ans. La productivité a bondi de 50%, mais les salaires réels n'ont progressé que de 15%.

«Les bénéfices vont aux propriétaires des entreprises, pas aux travailleur·euses», dénonce-t-il. Pour lui, les syndicats ont un rôle essentiel à jouer. «Les technologies devaient améliorer la condition
voir page suivante

Impressum

Comité de rédaction

Bureau du comité de section
Genève-La Côte

Rédacteur en chef Antonio Fisco

Correction M. S.

Mise en page Claude Raymond

Délai rédactionnel

jeudi 6 novembre 2025

pour publication le 12 suivant

tribune.syndicale@syndicomge.ch

Editeur responsable

syndicom, section Genève-La Côte
Terreaux-du-Temple 6,
1201 Genève

suite page précédente

humaine, compléter et non pas remplacer le travail. Le progrès doit bénéficier à toute l’humanité. Nous devons retrouver la force de lutter, de se mobiliser et de revendiquer beaucoup plus fort ! »

Défaitisme ou mobilisation ?

Face à la complexité du thème, plusieurs participant-es ont exprimé un sentiment d’impuissance. Samuel Bendahan réagit : « Le défaitisme est une arme contre la démocratie. La population mondiale est démobilisée, ce qui fait le jeu des oligarques. Nous devons convaincre autour de nous, réinvestir le terrain, lutter. L’IA est une menace si elle n’est pas encadrée ».

L’Union européenne avance avec un cadre réglementaire sur l’IA. La Suisse, elle, reste prudente. Le Conseil fédéral a indiqué en février qu’il ne suivrait pas l’approche globale de l’UE. « La dépendance aux oligarchies technocratiques n’est pas adressée sous la coupole. Avec notre démocratie directe, nous pourrions imposer une rétribution des droits

d’auteur, obliger les entreprises de la technologie à respecter des conditions-cadres locales, à protéger les données, etc. »

Pour Samuel Bendahan, les décideur-euses politiques ne comprennent pas les enjeux techniques : « On parle d’intelligence, mais il s’agit de probabilités, pas de pensée humaine. » D’où l’importance de l’éducation et de la sensibilisation.

Christian Dandrès insiste : « La gauche a une force : la culture du dialogue. En discutant, on peut reprendre la main sur l’organisation et la santé au travail. »

Le rôle clé des syndicats

Les syndicats doivent veiller à ce que l’IA ne précarise pas davantage le travail :

- Exiger plus de transparence sur les algorithmes et les décisions automatisées.
- Garantir le maintien d’une décision humaine dans les processus sensibles.
- Défendre les droits des employé-es.
- Négocier des formations liées aux nouvelles compétences.

Défendre la dignité au travail

Christian Dandrès appelle à une approche plus large : « Il faut sortir de la seule défense professionnelle et investir le champ de ladignité au travail. » Cela passe par la solidarité, y compris internationale.

Les technologies reposent sur une exploitation excessive des ressources humaines et naturelles, souvent dans les pays du Sud.

En conclusion, les deux intervenants avancent deux mesures politiques clés :

- création d’un data center étatisé;
- taxation des bénéfices dégagés par l’IA.

Des pistes à défendre avec force, dans un contexte de coupes budgétaires et d’attaques contre les services publics.

Méta-description : l’IA accentue les inégalités. Christian Dandrès et Samuel Bendahan appellent à une mobilisation syndicale pour la justice sociale et la démocratie.

Muriel Raemy, journaliste, co-rédactrice du magazine syndicom

Disparition programmée des journaux

Après la disparition de plusieurs journaux ces dernières décennies, dont *La Suisse* en 1994 et *Le Matin* en 2018, voilà que, à ma connaissance, le journal *La Région*, édité à Yverdon disparaît à son tour, en grande partie à cause de *La Poste* qui a drastiquement augmenté ses tarifs.

Il y a eu 19 licenciements... Et plusieurs milliers de ses fidèles lecteurs qui n’ont plus que les yeux pour pleurer... *La Poste* conteste toute responsabilité dans la disparition du journal.

Pourtant, d’après mes informations, ce sont bien ses tarifs de distribution proposés après la fin des activités de sa filiale *Direct Mail Company* qui ont précipité la chute du quotidien du nord vaudois.

Il faut mettre en exergue que le renforcement de l’aide indirecte à la presse acceptée ce printemps par le parlement ne permet pas, à lui seul, à assurer le maintien de la presse en Romandie. Ce soutien qui passe de 50 millions à 85 millions est quand même le bienvenu.

Il est important de mettre en évidence le fait que le référendum porté par un comité de jeunes UDC et PLR contre cette hausse de subvention a heureusement, lamentablement échoué.

Je n’ai pas encore bien saisi le motif de ces jeunes énergumènes du camp bourgeois, d’avoir mené cette action politique contre cette presse qui est déjà tant malmenée... Surtout la presse régionale !

Quand on est abonné à un journal, en général, on est satisfait de le recevoir le plus tôt possible. La Poste ne le garantit pas. Cette dernière est quand même tenue de le livrer à 12h30 au plus tard. Une distribution bien souvent trop tardive pour de nombreux lecteurs et lectrices.

J’ai eu connaissance que dès 2026, l’aide fédérale à la distribution postale passera de 30 à 40 millions par an. Ce montant est destiné à réduire les tarifs postaux des quotidiens et hebdomadaires sur abonnement tirant à moins de 40000 exemplaires par jour. Un plafond que ne dépasse plus aucun quotidien romand sur abonnement...

Pour clore mon article, je dirai que même si j’ai la possibilité de m’informer sur internet, rien ne me procure autant de satisfaction que de lire sur papier. Je présume que beaucoup de mes collègues partagent cette réflexion...

Michel Meylan

Elections des membres des comités de la section Genève-La Côte

par l’assemblée générale du 22 mars 2025

Les membres suivants se présentent / représentent aux élections des comités de secteur et comité de section :

Comité du secteur Logistique

Ahmed Dakoumi (IMS) ; Alan Azouz (CLT) ; Patrick Simon (RDC La Côte) ; Yannick Cornu (facteur colis GE) ; Victor Narciso (facteur lettres GE) ; Sandra Mayor (factrice mixte à Gland) ; Serge Ryser (facteur lettres GE).

Comité du secteur Télécom

Julien Worrell (Vice-président) ; Bertrand Fumeaux.

Comité du secteur Médias

Antonio Fisco (Vice-président) ; Ahmed Saïdi.

Comité de section

Bertrand Fumeaux (Trésorier) ; Alan Azouz (Secrétaire) ; Narciso Victor ; Antonio Fisco (Vice-Président, resp. Medias) ; Ahmed Dakoumi (Président) ; Julien Worrell (Vice-Président, resp. Telecom) ; Ahmed Saïdi.



Jubilaires 25 ans

André Genet ; Annelise Tinner-Blanc ; Charles Henchoz ; Charles Winkler ; Claude Gerber ; David Pasche ; Ursula Fumeaux ; Jacqueline Cerf van Sprolant ; Lucien Rossel ; Marc Cosandey ; Martine Guerra-Sublet ; Paul Theiler ; Rolande Lauper ; Roland Perrier ; Willy Bezençon.

Jubilaires 50 ans

Gerald Genilloud ; Gilberte Michaud-Frey ; Francesco Pighini ; Ulrich Schranz.



Votation cantonale (genevoise) du 28 septembre 2025

Objet n°6 : Loi modifiant la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat 12574

Objet n°7 : Loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat 12575

Lois Corsets = danger sur les postes

Tant les syndicats du secteur privé que du secteur public peuvent et doivent s’inquiéter des ressources liées à leur travail, car de ces ressources dépend la qualité des conditions de travail.

Dans le service public, les ressources dépendent de lois ! S’occuper de ces lois correspond ainsi à la défense et la promotion des intérêts professionnels des travailleurs (cf. OIT, plus particulièrement « Droit des organisations d’exercer librement leurs activités et de formuler leur programme d’action », art. 742)

La loi L 12574 est un problème pour les services publics. Plusieurs secteurs ne dépendent effectivement pas de l’augmentation démographique et accusent déjà d’un manque de personnel, voici quelques exemples :

- * le secteur de l’emploi et le chômage ne sont pas liés à l’augmentation démographique mais à l’actualité économique. Les restructurations et autres licenciements de masse deviendraient alors difficiles à gérer pour l’État ;
- * le secteur de la santé, déjà en souffrance puisqu’en sous-effectif, ne dépend pas non plus de l’augmentation démographique, comme a pu le montrer l’épidémie de COVID par exemple. D’ailleurs, le vieillissement de la population est aussi un défi de plus qui nécessite et nécessitera des hausses de budget ;
- * le développement de la mobilité douce par, notamment, le prolongement de la ligne de Tram jusqu’à Fernex serait impactée ;
- * isolation des bâtiments : la transition écologique serait aussi bloquée par ces lois. Vos conditions de travail seront rendues de plus en plus difficiles avec des épisodes de chaleurs plus importants, dans des BÂTIMENTS QUI NE POURRONT PAS BÉNÉFICIER DE TRAVAUX D’ISOLATION.

Confiscation de démocratie ?

Un moyen est prévu pour déroger à ces lois Corsets. Il faudrait une majorité de deux tiers du Grand Conseil. Au-delà du fait que ce choix d’un « deux tiers » du Grand Conseil semble arbitraire, ce moyen d’écarter les lois Corsets offrent un droit de veto à des minorités politiques.

Ceci n’est pas un fonctionnement démocratique. Il s’agirait d’ailleurs des seules lois incluant une telle dérogation.

ATTENTION

Les lois Corsets « PL 12574 et P12575 » ont été renommées juste avant leur vote au Grand Conseil, avec la mention « pour protéger le service public » avant de mentionner la maîtrise des charges et des postes (engagements).

Le Cartel considère ce titre comme trompeur, et le fait qu’il ait été changé au dernier moment comme une manœuvre pour induire en confusion les citoyens et citoyennes.

G’EVOLE et la réévaluation des fonctions REMISE EN QUESTION

Les Lois Corsets seraient également un frein total pour le projet G’Evolue.

En effet, il serait alors impossible de proposer des revalorisations salariales aux fonctions qui les nécessitent puisque cela ne dépendrait pas de la croissance démographique du canton.

Lois Corsets – L 12 575 - A NOUVEAU UN STOP PERSONNEL

Après celui de 2015, qui avait été massivement refusé par le personnel, puis par le Grand Conseil, il s’agit d’un nouveau « STOP PERSONNEL » QUI NE SE JUSTIFIE PAS DAVANTAGE MAINTENANT QU’IL Y A 10 ANS.

Si cette loi avait été en place entre 2014 et 2024, certains secteurs auraient été impactés de la façon suivante :

- * 1100 postes en moins aux HUG ;
- * 747 postes en moins dans l’administration cantonale ;
- * 138 postes en moins à la police.

Ces emplois sont nécessaires au bon fonctionnement de services concernés ! La police et les HUG sont déjà en sous-effectifs IMAGINEZ-VOUS SANS CES COLLÈGUES AUJOURD’HUI ?

Des lois mécaniques déconnectées de la réalité

Les lois Corsets ne s’appliqueraient que lorsque le budget de l’État serait annoncé en déficit. La réalité de ces 10 dernières années montre que le budgets sont toujours déficitaires, alors que les comptes sont bénéficiaires. Ainsi, ces lois veulent de manière totalement arbitraire maîtriser des dépenses jugées trop importantes et pénalisantes alors que la réalité montre que ce n’est pas le cas.

Lois Corsets - fin probable des annuités et indexation

Depuis le 25 janvier 2024, l’octroi de l’annuité à la fonction publique est décidée par le Conseil d’État. Le volume total des annuités représente environ 60 millions de CHF, soit 0,6 % des charges de l’État.

Or la démographie a augmenté de 1,1 % entre 2023 et 2024 par exemple. Il est facile de comprendre que pour atteindre un budget à l’équilibre, si d’autres besoins doivent être couverts, le Conseil d’Etat DEVRA SYSTÉMATIQUEMENT SUPPRIMER LES ANNUITÉS.

De même, l’indexation sera impossible à accorder, car l’inflation ne dépend évidemment pas de la démographie.

Votations du 28 septembre 2025

Ces lois ont été adoptées par la majorité du Grand Conseil en janvier 2025. C’est pour cela qu’un référendum a immédiatement été lancé.

Les syndicats appellent à voter 2 x NON

Des journalistes engagés pour le bien commun sont plus indispensables que jamais.

Pour faire entendre la voix des 99 %, abonnez-vous au Courrier !